



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 68368

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conditions dans lesquelles s'exerce la campagne de vaccination contre le virus H1N1. Si l'on en croit certains média, cette campagne se déroulerait mieux à l'étranger. Il souhaiterait savoir si une comparaison objective sur ce point peut être faite et ses conclusions publiées.

Texte de la réponse

D'un point de vue général, les campagnes de vaccination engagées depuis l'automne 2009 (fin octobre - mi-novembre pour la majorité des États membres de l'Union européenne) contre le virus de la grippe A (H1N1) ont suscité la même séquence de réactions. Chaque pays a connu la manifestation médiatique de doutes quant à l'innocuité des vaccins induisant une faible adhésion des professionnels de santé et de la population (phase épidémique encore peu active). Dès que le nombre de décès et de cas s'est accru, une attente plus forte est survenue. À ce jour, le taux de vaccination en Europe est d'environ 10 % dans plusieurs pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-uni). Deux pays se distinguent avec une couverture vaccinale de plus de 50 % de la population début janvier 2010 : la Suède et la Norvège. Différents éléments peuvent expliquer cette singularité : Large diffusion d'une culture de santé publique ; début de la vaccination le 15 octobre sur une population de moins de 10 millions d'habitants ; ampleur moindre du phénomène de rejet de principe de la vaccination par rapport aux autres pays européens. Pour mémoire, l'organisation de la vaccination dépend principalement des contraintes liées au type de vaccins acquis (monodoses, multidoses), à la gestion des ordres de priorité (identification des personnes cibles, nombre de personnes à vacciner), aux exigences de traçabilité ainsi qu'aux aspects liés au mode d'organisation sanitaire des pays. En pratique, l'organisation de la vaccination est variable selon les pays (et même selon les régions dans les États fédéraux) allant de la mise en place de centres de vaccination ad hoc (France, Italie, Suède, Canada, États-Unis) à la vaccination dans les cabinets de médecine de ville (Belgique, Suède, Royaume-Uni, Suisse), souvent organisés en centres de soins primaires. des enquêtes seront menées, tant au plan européen qu'international, afin de tirer les leçons de cet événement qui a mobilisé toutes les administrations sanitaires depuis le printemps 2009.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68368

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 janvier 2010, page 35

Réponse publiée le : 9 mars 2010, page 2802